

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00518 Numéro SIREN : 417 767 647 Nom ou dénomination : SAS 2094
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2019 sous le numéro de dépôt 1201

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 545	1 090 544	1	
Autres immobilisations financières	7 657		7 657	7 657
Total	1 098 202	1 090 544	7 658	7 657
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices	111 166		111 166	85 070
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				11 222
Autres créances	112 099		112 099	131 365
Divers				
Disponibilités	5 764		5 764	9 218
Total	229 029		229 029	236 875
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 327 232	1 090 544	236 688	244 532

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 25.FEV. 2019
sous le n° B 1201

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-1 129 715	-1 120 425
Résultat de l'exercice	-14 545	-9 290
Total	-969 284	-954 739
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
Emprunts	620 614	769 463
Découverts et concours bancaires	28	87
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	620 642	769 550
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	576 979	399 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 350	6 166
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		23 747
Dettes fiscales et sociales		23 747
Total	1 205 972	1 199 271
TOTAL PASSIF	236 688	244 532

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Autres produits			97		-97	-99,90
Total			97		-97	-99,90
CHARGES						
Autres achats et charges externes	13 888		7 769		6 119	78,76
Autres charges						
Total	13 888		7 769		6 119	78,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 888		-7 672		-6 216	81,02
Produits financiers	1 550		4 016		-2 466	-61,41
Charges financières	20 728		27 717		-6 989	-25,22
Résultat financier	-19 178		-23 702		4 523	-19,08
RESULTAT COURANT	-33 066		-31 374		-1 692	5,39
Produits exceptionnels			4 875		-4 875	-100,00
Charges exceptionnelles			4 942		-4 942	-100,00
Résultat exceptionnel			-66		66	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-18 521		-22 150		3 629	-16,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	-14 545		-9 290		-5 255	56,56

Comptes Annuels

2018

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2018** , dont le total est de **236 688 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 14 545 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La filiale quetidis a cédé son fonds de commerce le 25 juin 2018 pour date d'effet au 02 juillet 2018.

Actif immobilisé

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QUETIDIS 21800 QUETIGNY	94 008	46 946	100,00	-181,254
SCI QUETIMO 21800 QUETIGNY	106 600	193 647	100,00	47,627
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 959 210	868 666			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 922 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 657		7 657
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	223 265	223 265	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	230 922	223 265	7 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TITRES QUETIDIS	1 090 544	1 090 544	

Avec la vente du fonds de commerce de quetidis prévue le 30/06/2018, nous avons maintenue la dépréciation des titres de quetidis.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28	28		
- à plus de 1 an à l'origine	620 614	159 116	461 498	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 350	8 350		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	576 979	576 979		
Total	1 205 972	744 474	461 498	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	147 333			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	4 390
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	7 907
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	28
Total	12 325

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- INTERET COMPTE COURANT avec SAS QUETIDIS pour un montant de -1 132 CHARGE
- INTERET COMPTE COURANT avec SCI QUETIMO pour un montant de 1 550 PRODUIT

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.

L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.

Les principes retenus sont les suivants :

- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

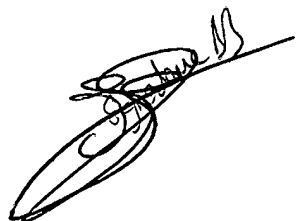
La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des titres filiales quotidiens	550 000
Autres engagements donnés	550 000
Total	550 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	





RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Cher associé,

Nous avons établi le présent rapport, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera rendu compte de la mission de votre commissaire aux comptes.

Le rapport général de ce dernier, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires et réglementaires.

I. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Notre Société est une société holding qui a pour activité la détention et la gestion de la quasi-totalité des titres émis par la société d'exploitation QUETIDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 94.009 euros, ayant son siège social 10, Place Centrale à QUETIGNY (21800), immatriculée au RCS de Dijon sous le n°381 974 831 exploitant un supermarché à QUETIGNY sous l'enseigne U Express.

Ladite société est gérée en filiale par le Groupement U.

II. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est à signaler au titre de la société. Cependant, en date du 2 juillet 2018, la société SAS QUETIDIS a cédé son fonds de commerce sis à QUETIGNY (21800) 10 Place Centrale, à la société CONIDIS sise à QUETIGNY (21800) Place Centrale Roger Remond et immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 839 960 630 et représentée par M Didier DAMOUR.

Par ailleurs, la filiale de la société SAS QUETIDIS, la SCI QUETIMO, a signé un compromis de vente sous conditions suspensives ayant pour objet la cession de l'immobilier au profit de la société CONIDIS. La vente devrait se réaliser le 26 septembre 2018. La société QUETIMO a, dans l'attente de la vente de son immobilier, octroyé un bail commercial à la société CONIDIS, lequel a été signé le 2 juillet 2018.

III. Perspectives d'avenir

Suite à la cession du fonds de commerce de la société QUETIDIS et de l'immobilier détenu par la SCI QUETIMO, nous vous proposons à ce titre, de transférer le siège social de la société sur MULHOUSE (68200) au 43 rue Eugène Ducretet.

IV. Capital social – filiales et participations



Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le **25 FEV 2019**

sous le n° B

121

SAS 2094

Société par actions simplifiée au capital de 100 016 Euros
Siège Social : 10 place centrale
21800 QUETIGNY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31/03/2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **(Exercice clos le 31/03/2018)**

Aux Associés,

SAS 2094
10 Place Centrale
21800 QUETIGNY

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS 2094 » relatifs à l'exercice clos le 31/03/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En intégrant les informations des paragraphes « Autres éléments significatifs » en page 9 de l'Annexe et le point « Dépréciation des actifs » en page 12, nous avons mis en œuvre les contrôles nécessaires à la vérification de la réalité et de la cohérence des opérations décrites sur la cession du fonds de commerce de la société QUETIDIS.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

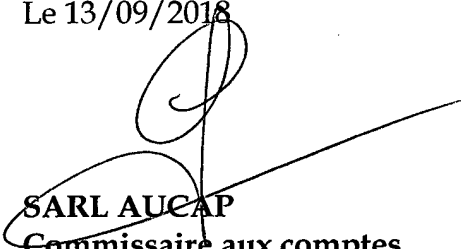
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à QUETIGNY

Le 13/09/2018



SARL AUCAP

Commissaire aux comptes

Représentée par Peggy GILLET

1. Le capital social de notre société est divisé en 658 actions détenues en totalité par :

- La société DORNINVEST,
Société en nom collectif au capital de 1 355 237 euros,
Ayant son siège social 43, rue Eugène Ducretet à MULHOUSE (68200),
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 915 822 084,
Représentée par la société SYSEME U Centrale Régionale Est elle-même représentée par Monsieur Dominique SCHELCHER son Président Directeur Général,

2. Activité des filiales et participations

La société QUETIDIS SAS a dégagé, pour l'exercice clos le 31 mars 2018, un chiffre d'affaires de 3.970.907 euros et une perte de 181.254 euros.

V. Présentation des comptes annuels – Résultats économiques et financiers

Les méthodes d'évaluation et la présentation retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sont présentés ci-après les résultats économiques et financiers au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, d'une durée de 12 mois :

	Exercice du 01/04/17 au 31/03/18	Exercice du 01/04/16 au 31/03/17
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	- 13.888 €	- 7.672 €
Résultat financier	- 19.178€	- 23.702€
Résultat courant avant Impôts	- 33.066€	- 31.374€
Résultat exceptionnel	0 €	- 66 €
Résultat net comptable	- 14.545 €	- 9.290 €

Le bilan arrêté au 31 mars 2016 reflète le patrimoine de la société à cette date et se présente schématiquement de la manière suivante :

	Au 31/03/18	Au 31/03/17
BILAN		
Actif immobilisé	7.658 €	7.657 €
Actif circulant	229.029 €	236.875 €
TOTAL BILAN ACTIF	236.688 €	244.532 €
Capitaux propres	- 969.284 €	- 954.739 €
Endettement net	1.205.972 €	1.199.271 €
TOTAL BILAN PASSIF	236.688 €	244.532 €

VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 14.545 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VII. Dépenses non déductible fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

VIII. Situation du mandat du Président

Nous vous rappelons que par décision en date du 19 mai 2015 Monsieur Bruno BARBARISI a été nommé en qualité de Président de la société pour une durée indéterminée.

IX. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de la société AUCAP, Commissaire aux comptes arriveront à expiration lors de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2023.

X. Effectifs

Notre société n'emploie aucun salarié.

XI. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

XII. Conventions réglementées

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

XIII. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié (articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce)

La société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

XIV. Enonciation des condamnations prononcées par l'Autorité de la concurrence (article L.464-2 du Code de commerce)

La société n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par l'Autorité de la concurrence.

XV. Délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance a été la suivante :

	< 30 jours date de facturation	30-60 jours date de facturation	> 60 jours date de facturation	Total général
Exercice clos le 31/03/2018	Fournisseurs 2 580 Clients 0	Fournisseurs 0 Clients 0	Fournisseurs 0 Clients 0	2 580 €
Exercice clos le 31/03/2017	/ €	/ €	/ €	0 €

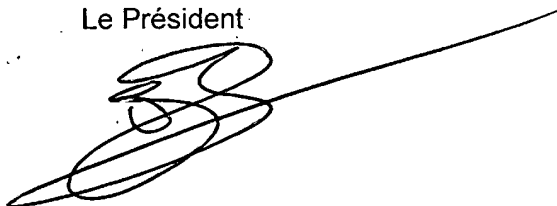
Nous vous précisons que nous ne sommes pas en mesure de produire les détails des délais de paiement, tels qu'ils sont requis notamment par l'arrêté du 6 avril 2016.

XVI. Transfert du siège social

En raison de l'extinction de l'activité du groupe des sociétés sises à QUETIGNY, nous vous proposons de transférer le siège social de la société sur MULHOUSE (68200) au 43 rue Eugène Ducretet.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 10, Place Centrale - 21800 QUETIGNY
RCS DIJON 417 767 647

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

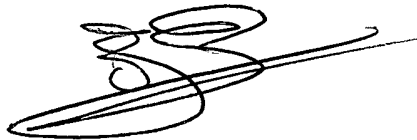
Décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 28 septembre 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 14 545 euros en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 545	1 090 544	1	
Autres immobilisations financières	7 657		7 657	7 657
Total	1 098 202	1 090 544	7 658	7 657
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices	111 166		111 166	85 070
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				11 222
Autres créances	112 099		112 099	131 365
Divers				
Disponibilités	5 764		5 764	9 218
Total	229 029		229 029	236 875
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 327 232	1 090 544	236 688	244 532

Bilan

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-1 129 715	-1 120 425
Résultat de l'exercice	14 545	9 290
Total	-969 284	-954 739
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Total		
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	620 614	769 463
<i>Découverts et concours bancaires</i>	28	87
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	620 642	769 550
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	576 979	399 808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 350	6 166
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		23 747
Dettes fiscales et sociales		23 747
Total	1 205 972	1 199 271
TOTAL PASSIF	236 688	244 532

Compte de résultat

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Autres produits			97		-97	-99,90
Total			97		-97	-99,90
CHARGES						
Autres achats et charges externes	13 888		7 769		6 119	78,76
Autres charges						
Total	13 888		7 769		6 119	78,76
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 888		-7 672		-6 216	81,02
Produits financiers	1 550		4 016		-2 466	-61,41
Charges financières	20 728		27 717		-6 989	-25,22
Résultat financier	-19 178		-23 702		4 523	-19,08
RESULTAT COURANT	-33 066		-31 374		-1 692	5,39
Produits exceptionnels			4 875		-4 875	-100,00
Charges exceptionnelles			4 942		-4 942	-100,00
Résultat exceptionnel			-66		66	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-18 521		-22 150		3 629	-16,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	-14 545		-9 290		-5 255	56,56

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2018** , dont le total est de **236 688 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 14 545 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société quotidis est en cours de cession de son fonds de commerce. Cette dernière est prévue le 30/06/2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles			0	
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	1 090 544 7 657 1 098 201	1 1		1 090 545 7 657 1 098 202
ACTIF IMMOBILISE	1 098 201	1		1 098 202

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QUETIDIS 21800 QUETIGNY	94 008	46 946	100,00	-181 254
SCI QUETIMO 21800 QUETIGNY	106 600	193 647	100,00	47 627
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 959 210	868 666			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 230 922 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 657		7 657
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	223 265	223 265	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	230 922	223 265	7 657
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenue	Justification
TITRES QUETIDIS	1 090 544	1 090 544	

Avec la vente du fonds de commerce de quetidis prévue le 30/06/2018, nous avons maintenue la dépréciation des titres de quetidis.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 205 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	28	28		
- à plus de 1 an à l'origine	620 614	159 116	461 498	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 350	8 350		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	576 979	576 979		
Total	1 205 972	744 474	461 498	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	147 333			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	4 390
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	7 907
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	28
Total	12 325

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- INTERET COMPTE COURANT avec SAS QUETIDIS pour un montant de -1 132 CHARGE
- INTERET COMPTE COURANT avec SCI QUETIMO pour un montant de 1 550 PRODUIT

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.

L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.

Les principes retenus sont les suivants :

- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres filiales quetidis</i>	550 000
Autres engagements donnés	550 000
Total	550 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

